

CHAUFFEUR(EUSE) CLASSE 1 DE NUIT

817

INFORMATIONS SUR L'EMPLOI

TITRE DU POSTE

Chauffeur(euse) classe 1 de nuit

NB DE POSTE À COMBLER

1

STATUT D'EMPLOI

Permanent

OCCUPATION

Temps plein

DISPONIBILITÉS

Nuit, fin de semaine

NB D'HEURES PAR SEMAINE

40

SALAIRE (TYPE)

Heure

SALAIRE (MONTANT)

22,00 \$

NIVEAU D'ÉDUCATION MINIMAL

Secondaire

EXPÉRIENCE REQUISE

3 à 5 ans

RÉGION

Montréal

CONTACT

Martine Angell

Réseaux

Téléphone : 450-424-5727

DESCRIPTION

À la recherche d'un(e) chauffeur(euse), classe 1 de nuit.

TÂCHES

Livraison de propane avec camion-citerne.

QUALITÉS RECHERCHÉES

Exigences du poste à combler

Besoin de Chauffeur avec Permis Classe 1

Expérience de 3 ans minimum

Pour livraison de carburant résidentiel et commercial

Travail de nuit (avec importante prime de nuit de 4,00\$/heure)

Temps plein

Connaissance des territoires de l'ouest de Montréal et de l'est de l'Ontario, un atout

Le Chauffeur doit être :

Être disponible

Bilingue (français -anglais), un atout

Faire preuve d'autonomie et de débrouillardise

Être consciencieux et responsable

Permis de conduire en règle et sans faute

Expérience sur camion-citerne et produits pétroliers, un atout

AUTRE

Bénéfices:

Salaire compétitif (à discuter) avec importante prime de nuit

Avantages sociaux

Formation sur citerne fournie

Ambiance de travail agréable

Formation rémunérée

Uniforme fourni

Camion en excellente condition (année 2020 et plus)

REER collectif

Assurance Groupe

Temps plein (avec heures supplémentaires)

Type d'emploi : Temps plein

Type d'emploi : Temps plein, permanent

Mesures COVID-19:

Nous avons mis en place toutes les mesures d'hygiène afin de protéger nos employés et nos clients afin de contrer la COVID-19

Type d'emploi : Temps plein, permanent

Salaire : 22,00\$ à 27,00\$ par heure

Avantages :
Assurance dentaire
Assurance Maladie complémentaire
Assurance Vie
Assurance Vision
Événements d'Entreprise
REER collectif
Stationnement sur place

Horaire :
10 Heures
Disponibilité la fin de semaine
Du lundi au vendredi
Quart de Nuit
Rémunération supplémentaire :
Heures supplémentaires majorées